



D.2024.10.16.8.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 16 Octobre 2024

8 - COMMUNICATION

8.1 – Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités et l'Amicale du Personnel de la Police Nationale de la Haute Garonne (APPN31) dans le cadre du « Prix de l'Embouchure ». Approbation et autorisation de signer la convention n° 2024-1041.

L'an deux mille vingt quatre, le seize octobre, dans la salle Garonne, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (M. Bolzan)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent			X
TRAUTMANN Pierre		X (M. Briand)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Dans le cadre de la douzième édition du Prix littéraire baptisé « Prix de l'Embouchure » assurée par l'Amicale du Personnel de la Police Nationale de la Haute Garonne dans le cadre de l'édition 2024 du « Festival Toulouse Polars du Sud », il est envisagé d'établir un partenariat entre l'APPN 31 et Tisséo Collectivités en vue de valoriser la manifestation et ses accès en transports en commun auprès du grand public.

Il est proposé dès lors d'établir une convention fixant les modalités de mise en œuvre de ce partenariat ainsi que les engagements réciproques de chaque partie.

Tisséo Collectivités s'engage :

- À assurer le versement d'une participation financière d'un montant de 1 000 € H.T (mille euros hors taxe).
- La mise en avant des œuvres littéraires retenus dans le cadre du Prix de l'Embouchure, dans une communication digitale dédiés sur les réseaux sociaux ;
- À la diffusion du visuel annonçant le lauréat du prix sur différents supports, à savoir :
 - Sur écrans, dans les Linéo et les salles des billets de station de métro,
 - Par la fabrication et la pose de 5 adhésifs au sol dans 3 stations de métro.

En contrepartie, l'APPN 31 s'engage à :

- Faire figurer le logo de Tisséo Collectivités sur l'ensemble des documents de communication de l'association, dont l'affiche du prix ;
- Réaliser les visuels aux formats demandés par Tisséo Collectivités pour les différents supports,
- Offrir 10 exemplaires du livre du lauréat et dédiacés par l'auteur (dont 5 livres qui seront offerts sur Clubéo).

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les termes de cette convention et d'autoriser le Président à signer cette dernière.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le versement d'une participation financière de 1 000 € H.T (mille euros hors taxes) à l'Amicale du Personnel de la Police Nationale de la Haute Garonne (APPN31).

ARTICLE 2 : DIT que la dépense sera inscrite au chapitre 011 du budget de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer la convention n° 2024-1041 avec l'Amicale du Personnel de la Police Nationale de la Haute Garonne (APPN31).

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES